

D.I.U. Formation réglementaire destinée aux personnels concevant des procédures expérimentales (Niveau 1 - Fonction B), applications aux modèles rongeurs en recherche biomédicale *

* Formation agréée par le Ministère de l'Agriculture jusqu'en mai 2021

L'expérimentation animale est au cœur de la recherche biologique et médicale. Celle-ci s'effectue dans un cadre réglementaire national (décret et arrêtés d'application du 1^{er} février 2013). Les personnes suivant l'ensemble de cette formation pourront assurer la responsabilité scientifique d'expérimentations sur les animaux et pourront, à ce titre, concevoir et demander une autorisation de projet de recherche nécessitant le recours aux animaux d'expérience auprès du MESR, conformément au décret du 1^{er} février 2013. Elles pourront également appliquer des procédures expérimentales aux animaux, assurer les soins ou la mise à mort des animaux.

En outre, la validation de cette formation permet l'obtention d'un Diplôme Inter Université de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon et de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

PUBLIC : Cadres des entreprises, chercheurs et enseignants-chercheurs, doctorants.

Niveau Bac+5 en biologie ou sciences médicales. Ou niveau bac+2 avec cinq années d'expériences en expérimentation animale.

ORGANISATION :

Lieu	École Normale Supérieure de Lyon et IUT Lyon 1 -Université Lyon1
Durée	66 h d'enseignements théoriques et pratiques et réalisation d'un mémoire professionnel (possibilité d'effectuer la formation en 2 périodes réparties sur 2 ans)
Dates	Du 17 au 28 juin 2019
Coût	Plein tarif : 1950 € Doctorants et demandeurs d'emploi : 600 € Les droits de scolarité sont inclus
Inscriptions	Demandes d'inscription <u>avant le 18 avril 2019</u> Contact : Université Claude Bernard Lyon 1- Service de la Formation Continue 43 bd du 11 Novembre 1918 69622 VILLEURBANNE CEDEX inscription.fsciences@univ-lyon1.fr
Contact pédagogique	iutdoua.bio.formationexpeanimale@univ-lyon1.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION :

La formation est organisée en 5 thèmes :

I. Réglementation, protection animale et éthique (24h)

Aspects règlementaires et éthiques de la protection des animaux de laboratoire

Comment appliquer la règle des 3R ?

Fonctionnement des comités d'éthique, exemple de celui de l'Université Lyon 1

Réflexion autour de protocoles expérimentaux

La transgénèse animale : un débat éthique et social

Protection animale en situation professionnelle: analyses de cas concrets (soutenances)

II. Modèles animaux et alternatifs pour la recherche biologique et médicale (9h)

Notion de modèle animal, exemples, choix du modèle en recherche biomédicale

Les modèles primates non humains

Le porc

Les modèles poissons

Méthodes alternatives : modèles cellulaires

Méthodes alternatives : imagerie médicale du petit animal

III. Prise en compte du bien-être animal en expérimentation (12.5h)

Physiologie de la douleur – Analgésie – anesthésie - euthanasie

Anticiper, évaluer et traiter la douleur chez les rongeurs

Les points limites : critères de choix et mise en oeuvre

Anesthésie de la souris : différents modes d'administration, suivi de l'anesthésie

Méthodes d'euthanasie : aspects éthiques et pratiques, anatomie de la souris

Comportement des rongeurs de laboratoire

IV. Les pratiques en expérimentation animale (9h)

Transgénèse de la souris, souches, fond génétique, gestion des lignées

Statistiques appliquées à la démarche expérimentale

Préhension, contention et injections chez la Souris : consignes et application

Recommandations pour les injections et prélèvements sanguins chez la souris

Préhension, contention chez le Rat : consignes et application

Etude comportementale : impact de l'enrichissement chez le rat

V. Animalerie et unités d'expérimentation : modalités de fonctionnement (9.5h)

Confinement en animalerie, notion de barrière, gestion sanitaire

Pathologie spontanée et statut sanitaire ; modalités d'obtention et de contrôle des statuts sanitaires au sein de l'animalerie

Fonctionnement d'une animalerie en confinement A4

Visite d'une animalerie conventionnelle hébergeant des rongeurs

VALIDATION DE LA FORMATION:

Contrôle des connaissances : organisé sur la base de 2 épreuves obligatoires de même coefficient : 1 épreuve écrite (durée 2 h) + 1 épreuve orale (durée 30 min).